

La fête de la musique : pas pour tout le monde !

Gaza : le long chemin du siège à la liberté...



Aujourd'hui vous auriez dû voir danser des jeunes de Gaza. La tournée en France du groupe «**Soleil de la Palestine**» prévue de longue date, n'aura pas lieu, le consulat de France n'ayant pas délivré les visas. Ces enfants ont ainsi été privés du plaisir de faire connaître leur danse traditionnelle, le Dabké, et de vivre quelques jours en paix chez nous. Une fois de plus, des artistes, comme des sportifs ou tout autre citoyen palestinien ne peuvent participer à des échanges internationaux.

A Gaza, la population subit depuis 15 ans un siège et un blocus inhumains imposés par l'Etat israélien avec la complicité des grandes puissances comme la France qui reste silencieuse face à ce déni des droits humains.

En Cisjordanie même, la liberté de circulation est très restreinte et soumise à des contrôles et à un arbitraire permanents.

Malgré 74 ans d'occupation, de colonisation et d'Apartheid, les Palestiniens continuent de faire vivre leur patrimoine culturel : moyen pour eux de maintenir leur identité et de résister au nettoyage ethnique sans jamais perdre espoir.

Soyons solidaires ! **EXIGEONS l'arrêt du blocus de Gaza !**

<https://www.france-palestine.org/Appel-a-action-Exigeons-la-levee-immEDIATE-et-sans-condition-du-blocus-de-Gaza>

EXIGEONS des sanctions contre l'Etat d'Israël !

<https://www.amnesty.fr/discriminations/petitions/israel-stop-a-lapartheid-contre-les-palestiniens>